

# Document

## La dette publique de la France croît de 86,5 milliards d'euros (01.07)

### **Reuters – 30.06**

La dette publique de la France a augmenté de 86,5 milliards d'euros au premier trimestre 2009 pour atteindre 1.413,6 milliards, soit environ 72,9% du PIB, selon les données publiées mardi par l'Insee.

Ce pourcentage représente une hausse de 4,8 points par rapport à la fin 2008 quand elle s'élevait à 1.327,1 milliards.

La dette de l'Etat a augmenté de 44,5 milliards d'euros au premier trimestre et celle des organismes divers d'administrations centrales (ODAC) de 46,9 milliards.

La contribution des administrations publiques locales à la dette de Maastricht diminue de 3,9 milliards, soit un rythme comparable à celui observé les années précédentes au cours du premier trimestre, précise l'Insee dans un communiqué.

La dette des administrations de sécurité sociale a quant à elle diminué de 1,1 milliard.

Outre la dette de l'Etat (1.080,7 milliards d'euros à fin mars), la dette publique au sens du traité de Maastricht prend en compte celle des administrations de sécurité sociale (34,0 milliards), des administrations publiques locales (142,8 milliards) et des ODAC (156,0 milliards).

Dans son communiqué, l'Insee souligne que le profil de la dette trimestrielle demeure révisable pendant plusieurs trimestres et que sa seule observation ne permet pas de présager celle du déficit public.

Le ministre du Budget Eric Woerth a prévenu mercredi dernier que la France ne renouerait pas avec les critères européens de déficit et de dette publics en 2012 comme le gouvernement s'y était jusqu'alors engagé.

L'exécutif prévoit désormais que le déficit public atteindra 5 à 5,5% du PIB en 2012, après 6 à 6,5% en 2011 et 7 à 7,5% en 2009 et 2010. En 2008, il avait été de 3,4%.

La dette publique passera de 68,1% du PIB en 2008 à 77% en 2009, 83% en 2010, 86% en 2011 et 88% en 2012, selon les projections figurant dans le document préparatoire au débat d'orientation budgétaire présenté la semaine dernière à la commission des finances de l'Assemblée nationale.